

UN CONSEIL REMODELÉ POUR RELEVER LES DÉFIS À VENIR

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3 5
Generalrat	6
Conseil général	7
Nouveau concours 1700	8
L'Aqua-Terra-Club Fribourg	9
Poissons – vivants et fossiles au MHN	10
Fribourg, «Cité de l'énergie»	11
Une mémoire retrouvée: Sannerville en Normandie	12 13
Behörden Online	14
Les jardins familiaux de la Bourgeoisie	15
A la découverte de la flore de la ville de Fribourg (III)	17
Jesuiten in Freiburg (I)	19
A la Bibliothèque In der Bibliothek	21
Memento	23 24

Le 17 août, à la suite de son élection au Conseil national, Dominique de Buman a quitté le gouvernail du navire qu'il conduisait depuis plus de dix ans. Au nom du Conseil communal et de l'ensemble de la population, je tiens à lui exprimer ma gratitude pour son incessant engagement au service de la collectivité. Après avoir dirigé notre cité avec compétence et passion, il ne fait aucun doute que, sous la Coupole fédérale, il saura défendre Fribourg, son agglomération et son canton avec toute l'énergie qu'on lui connaît. Tous nos vœux l'accompagnent dans ses nouvelles responsabilités qui lui donneront certainement pleine satisfaction.

Je remercie également le Conseil communal pour la confiance qu'il m'a accordée en me portant à la syndication. Je mettrai tout en œuvre pour mériter cette confiance

en vouant tous mes efforts au bien de notre cité et de ses habitants. Je me réjouis de pouvoir collaborer dans un esprit de collégialité avec l'ensemble de mes collègues et notamment avec Charles de Reyff, à qui je souhaite la bienvenue.

Le Conseil communal entend poursuivre les priorités et objectifs déjà décidés précédemment. La priorité absolue reste la réalisation des deux salles de spectacle complémentaires de Villars-sur-Glâne et de Fribourg et, plus généralement, la concrétisation des objectifs de la politique culturelle intercommunale. Alors que l'Espace Nuithonie devrait être inauguré en février 2005, le crédit de construction pour la salle de Fribourg sera soumis au Conseil général ces tout prochains mois. Il conviendra également de veiller à ce que l'étude sur les charges de ville-centre serve de base



pour arriver à des modifications légales corrigeant les injustices qui y ont été relevées. Enfin, il faudra, pour avoir un centre cantonal fort, financièrement et économiquement en bonne santé, poursuivre dans la voie de l'intensification de la collaboration intercommunale, en particulier par la poursuite des discussions en cours dans le cadre du processus d'agglomération, et collaborer de manière toujours plus étroite avec l'Etat.

Que vive Fribourg et que, tous ensemble, nous façonnions son avenir et relevions les défis qui l'attendent ces prochains mois!

Jean Bourgknecht

CONCOURS

207 1/10

«Petites artères à Fribourg»

On peut l'emprunter pour aller à Saint-Léonard ou en revenir, mais le pas cadencé n'y est pas obligatoire. Le nom de cette petite artère?

Réponse jusqu'au 23 octobre 2004 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.

**WETTBEWERB**

«Strässchen und Wege in Freiburg»

Man kann ihn benutzen, um von der Stadt nach St. Leonhard zu gelangen oder umgekehrt, doch Gleichschritt ist nicht zwingend vorgeschrieben. Wie heisst dieser kleine Verbindungsweg?

Antwort bis spätestens 23. Oktober 2004 einsenden an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Fribourg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL**LE CONSEIL COMMUNAL**

- a pris acte de la démission du Conseil général et de l'assermentation de M. Charles de Reyff, proclamé élu conseiller communal dès le 17 août 2004, confirmé M. Dominique de Buman comme président de la Clientis Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg et membre du conseil d'administration de Frigaz SA jusqu'à la prochaine échéance statutaire et élu M. Jean Bourgknecht comme nouveau syndic de la Ville de Fribourg;
- a pris acte de la démission du Conseil général de M^{me} Manuela Grosset et proclamé élu M. David Python, suppléant de la liste du PS;
- a pris acte de la démission du Conseil général et de la Commission de l'informatique de M. Pierre Wicht, de la démission de MM. Bernhard Flühmann et Bernard Barras, délégués à l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux, et de celle de la Chambre des Scholares de M. Jean-François de Bourgknecht, et pris les mesures nécessaires à leur remplacement;
- a décidé la création d'un Service des inspections financières et de la sécurité, dès le 1^{er} janvier 2005, désigné M. Georges Emery comme chef de ce nouveau service et nommé M. Jacques Pollet, actuellement chef comptable, nouveau chef du Service des finances;
- a désigné M. Daniel Egger comme chef de bâtiment à l'école du Bourg, en remplacement de M^{me} Marie-Claire Corbaz, dès l'année scolaire 2004-2005;
- a pris acte de la désignation de M. Benoît Piller, en remplacement

- de M. Benoît Stempfel, à la Commission des CO de la Ville, en tant que représentant du III^e cercle de Justice de paix de la Sarine;
- a approuvé le projet élaboré par le groupe de travail «Fribourg 1157-2007» pour la commémoration du 850^e anniversaire de la fondation de la ville et désigné M. Dominique de Buman comme président du Comité d'organisation des festivités;
- a accepté un échange de terrains avec la Bourgeoisie au chemin de la Chapelle, à la route de la Broye, à la route des Bonnesfontaines et sur le territoire de la commune de Guin;
- a pris acte des décisions de restructuration du réseau postal et décidé de ne pas recourir contre les mesures prises, celles-ci tenant compte en grande partie des propositions émises par le groupe d'accompagnement et par le Conseil communal;
- a répondu aux procédures de consultation relatives à la modification de la loi fédérale sur le marché intérieur, à l'introduction au niveau fédéral de prestations complémentaires pour familles selon le modèle tessinois et à la modification d'ordonnances fédérales en matière de droit de la circulation routière;
- a adressé une déclaration d'intention à l'Association «Ancienne Gare», confirmant son accord de principe au projet d'aménagement de centre culturel, sous réserve de la participation de l'Etat et des communes de la région, ainsi que d'une analyse financière globale et de la viabilité de l'exploitation;
- a décidé la dissolution de la section soutien du Bataillon des

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT**DER GEMEINDERAT**

- nimmt den Rücktritt aus dem Generalrat und die Vereidigung von Charles de Reyff zur Kenntnis, den er als Gemeinderat ab 17. August 2004 gewählt erklärt, bestätigt Dominique de Buman als Präsident der Clientis Sparkasse der Stadt Freiburg und als Mitglied des Verwaltungsrats von Frigaz bis zur nächsten statutarischen Wahl und wählt Jean Bourgknecht zum neuen Ammann der Stadt Freiburg;
- nimmt den Rücktritt von Manuela Grosset aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt David Python, Nachfolgender auf der SP-Liste, als gewählt;
- nimmt den Rücktritt von Pierre Wicht aus dem Generalrat und der Informatikkommission, von Bernhard Flühmann und Bernard Barras, Delegierte des Gemeindeverbandes des Saanebezirks für die Fürsorgestellen, und von Jean-François de Bourgknecht aus der Schulherrenkasse zur Kenntnis und trifft die für ihre Nachfolge erforderlichen Massnahmen;
- beschliesst die Einrichtung eines Amtes für Finanzinspektionen und Sicherheit ab 1. Januar 2005, bestellt Georges Emery zu dessen Vorsteher und ernennt Jacques Pollet, momentan Chefbuchhalter, zum neuen Vorsteher des Finanzamtes;
- bestellt Daniel Egger zum Gebäudechef der Burgschule, als Nachfolger von Marie-Claire Corbaz ab Schuljahr 2004-2005;
- nimmt die Entsendung von Benoît Piller in die städtische OS-Kommission zur Kenntnis, der in Nachfolge von Benoît

- Stempfel den 3. Friedensrichter-kreis des Saanebezirks vertritt;
- genehmigt das von der Arbeitsgruppe «Freiburg 1157-2007» erarbeitete Projekt zur 850-Jahrfeier der Gründung der Stadt Freiburg und bestellt Dominique de Buman zum Präsidenten des Organisationskomitees der Feierlichkeiten;
- stimmt Grundstückstauschen mit der Burgergemeinde am Chemin de la Chapelle, an der Route de la Broye, der Route des Bonnesfontaines und auf Gebiet der Gemeinde Düdingen zu;
- nimmt die Beschlüsse zur Restrukturierung des Postnetzes zur Kenntnis und beschliesst, keine Einsprache gegen die getroffenen Massnahmen zu erheben, da diese weitgehend den von der Begleitgruppe und vom Gemeinderat gemachten Vorschlägen entsprechen;
- antwortet auf die Vernehmlassungsverfahren zur Änderung des Bundesgesetzes über den Binnenmarkt, zur Einführung von Ergänzungsleistungen für Familien auf Bundesebene («Tessiner Modell») und zu den eidgenössischen Verordnungsänderungen im Strassenverkehr;
- richtet eine Absichtserklärung an die Vereinigung «Alter Bahnhof», in der er seine prinzipielle Zustimmung zum Projekt der Einrichtung eines Kulturzentrums bestätigt, unter Vorbehalt der Beteiligung des Kantons und der Gemeinden der Region sowie einer globalen Finanzanalyse und einer Machbarkeitsstudie hinsichtlich des Betriebs;
- beschliesst die Auflösung des Verstärkungszugs des Feuerwehrbataillons und die Befrei-

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin août 2004, la population légale de la ville était de 33 675 habitants, soit en augmentation de 87 personnes par rapport à la fin mai 2004 (33 588). Sur ce nombre, 23 201 personnes étaient d'origine suisse (-22), 10 474 d'origine étrangère (+109). La population en séjour était à la fin août 2004 de 3437, soit en diminution de 162 (3599). Le chiffre de la population totale était donc à la fin août 2004 de 37 112 (37 187).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 août 2004, la ville de Fribourg comptait 856 chômeurs (+3), pour un taux de 4,66% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,02% par rapport à la fin mai 2004 (4,64%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,12% de la population active, ce qui représente 1492 personnes (-53).

sapeurs-pompiers, ainsi que l'exemption de tous les membres de cette section du paiement de la taxe «non-pompier»;

- a décidé, suite aux nouvelles dispositions légales en matière de protection civile, la suppression du poste de secrétaire de l'Office communal de Protection civile;
- a accepté le raccordement de la station d'épuration de Marly à celle de Fribourg;
- a adopté le plan d'aménagement de détail de St-Justin et la modification du plan d'aménagement de détail/Fenaco et les a transmis à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, pour approbation;
- a adopté l'abrogation du plan d'aménagement partiel du secteur avenue de la Gare-Sud et l'adaptation du plan d'aménagement local, la modification du plan de détail avenue de la Gare-

Sud, secteurs B1, D et E, avec la création d'une zone piétonne et l'adaptation des aménagements routiers au centre-ville, place Jean-Tinguely, et rejeté les oppositions;

- a décidé le maintien à titre définitif des giratoires situés aux intersections de la route des Arsenaux et de la rue de Locarno, ainsi que de la rue de Morat et du Varis, eu égard au bon fonctionnement de ces installations durant les périodes d'essai, en matière de capacité, de fluidité et de sécurité;
- a décidé la création de huit places de parc pour les deux-roues à la rue des Forgerons;
- a approuvé de nouvelles directives et autorisations pour le déballage temporaire en ville de Fribourg et adopté la modification du tarif des machines à sous d'adresse, avec effet immédiat.

ung sämtlicher Mitglieder dieses Zugs von der Zahlung der Feuerwehr-Ersatzabgabe;

- beschliesst, infolge der neuen gesetzlichen Bestimmungen im Zivilschutzbereich die Stelle des Sekretärs des städtischen Zivilschutzamtes aufzuheben;
- genehmigt den Anschluss der Abwasserreinigungsanlage Marly an jene der Stadt Freiburg;
- verabschiedet den Detailbebauungsplan Saint-Justin und die Abänderung des Detailbebauungsplans Fenaco und leitet sie zur Genehmigung an die Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion weiter;
- verabschiedet die Aufhebung des Teilbebauungsplans des Sektors Bahnhofsallee-Süd sowie den örtlichen Bebauungsplan, die Abänderung des Detailbebauungsplans Bahnhofsallee-Süd, Sektoren B1, D und E, mit der

Einrichtung einer Fussgängerzone, und die Änderungen der Strassenführung im Stadtzentrum, Jean-Tinguely-Platz, und lehnt die Einsprachen ab;

- beschliesst den endgültigen Beibehalt der Verkehrskreisel an den Kreuzungen Route des Arsenaux/Rue de Locarno und Murtengasse/Wallriss, da sie während der Versuchsphase ihre Funktionstüchtigkeit hinsichtlich Kapazität, Flüssigkeit und Sicherheit bewiesen haben;
- beschliesst die Einrichtung von acht Zweiradparkfeldern an der Schmiedgasse;
- genehmigt die neuen Richtlinien und Bewilligungen für befristete Wanderlager in der Stadt Freiburg und verabschiedet die Abänderung des Tarifs der Geschicklichkeits-Geldspielautomaten, die sofort in Kraft tritt.

RECONSTITUTION DU CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance de reconstitution du 17 août dernier, le Conseil communal a élu à la syndicature **M. Jean Bourgnknecht** et confirmé **M. Pierre-Alain Clément** comme vice-syndic.

Les départements ont été répartis ainsi:

M. Jean Bourgnknecht, syndic:

- Administration générale
- Relations humaines
- Service juridique
- Réseau économique

M. Pierre-Alain Clément, vice-syndic:

- Finances
- Affaires bourgeoisiales
- Informatique

M. Claude Masset, conseiller communal:

- Edilité
- Sports
- Services industriels

M^{me} Marie-Thérèse Maradan Ledergerber, conseillère communale:

- Ecoles
- Aide sociale
- Institutions et assurances sociales
- Tutelles et curatelles

M. Charles de Reyff, conseiller communal:

- Police locale et circulation
- Culture et tourisme



Le Conseil communal reconstitué. De gauche à droite: M. Charles de Reyff (PDC), nouveau, M^{me} Catherine Agustoni, secrétaire de ville, M^{me} Anne Banateanu, collaboratrice, M. Jean Bourgnknecht (PDC), syndic, M. Pierre-Alain Clément (PS), vice-syndic, M^{me} Marie-Thérèse Maradan Ledergerber (PS) et M. Claude Masset (PLR). [Photo Alain Wicht]

«Nicht in Euphorie verfallen»

GENERALRAT

Zum ersten Mal von Béatrice Ackermann-Clerc präsidiert, genehmigte der Generalrat am 28. Juni 2004 die Rechnung 2003 der Stadt und der Industriellen Dienste. Zuvor wählte er Alain Maeder (CVP) als Nachfolger von Fanny Michel in die Einbürgerungskommission und Panayiotis Ioannou (SP) als Nachfolger von Manuella Grosset in die Jugendkommission. Am folgenden Tag genehmigte er einen Landabtausch mit der Gemeinde Villars-sur-Glâne.

könnte dieses «Wunder» allerdings nur ein Strohfeuer sein. Die sparsame Haushaltspolitik, meinte Martine Morard (CVP), ist weiter zu führen und zu verstärken, während Regula Strobel feststellte: «Die Stadtbewegung freut sich wie alle über das Ergebnis der Rechnung 2003 und die Verringerung des Bilanzdefizits.»

Alain Clément zur Antwort, die öffentliche Nettoschuld zu Lasten der Betriebsrechnung nehme in Wirklichkeit ab.

Schliesslich wurde die Rechnung der Gemeinde und der Industriellen Dienste mit 47 Stimmen ohne Gegenstimme, doch bei 4 Enthaltungen, genehmigt.

nichts wissen, ist eine unakzeptierbare Situation.» Ihre Besorgnis drückten ebenfalls Martine Morard und Philippe Wandeler aus. Um Abhilfe zu schaffen, sind Massnahmen in Erwägung zu ziehen, welche die Beiträge des Arbeitgebers und der Angestellten, die zukünftigen Renten und Leistungen oder sogar die heutigen Renten betreffen. «Es wäre unrealistisch», meinte Georges Gaillard, «an eine Erhöhung der Prämienzahlungen für das Personal wie die Gemeinde zu denken, nur um das aktuelle Leistungsniveau um jeden Preis zu halten.»

Prekäre Situation der Pensionskasse

Den Grund für diese Enthaltungen nannte Thierry Steiert: «Die bisher hinsichtlich der städtischen Pensionskasse gelieferten Erklärungen erlauben nicht, über diese Rechnung gelassen abzustimmen.» Ohne sie unbedingt dazu zu bewegen, sich bei der Abstimmung über die Rechnung der Stimme zu enthalten, zeigten sich alle Redenden und insbesondere die Mitglieder der Finanzkommission sehr besorgt, da die Gemeinde dieser Pensionskasse eine Garantie gewährt, die der Differenz zwischen den Zahlungsverpflichtungen bei den Renten und dem Vermögen der Kasse entspricht. Wie Claude Joye betonte, ist der Deckungsgrad der augenblicklichen und zukünftigen Renten tiefer als jener der Pensionskasse von Lausanne (40%), «der als gefährlich tief eingestuft wurde». Beim Staat beträgt dieser Prozentsatz 80%, fügte Georges Gaillard hinzu, «eine Situation, die der Kanton für Besorgnis erregend hält».

In Absprache mit der kantonalen Stiftungsaufsicht werden alle Massnahmen getroffen, versicherte Ammann Dominique de Buman, um diesen Deckungsgrad anzuheben. Eine versicherungsmathematische Analyse wurde bereits durchgeführt. Einer der Gründe ist der starke Anstieg der Zahl der an verhältnismässig junge Personen ausgezahlten IV-Renten. Welche Massnahmen könnten ergriffen werden? Nicht auszuschliessen ist eine Erhöhung der Beitragssätze für Arbeitgeber (gegenwärtig 15,3%) und Angestellte (7,7%). Während die Kasse heute auf der Grundlage des Leistungsprimats arbeitet, könnte man die Einführung des Beitragsprimats erwägen. Ins Auge zu fassen ist zudem möglicherweise eine vernünftige Neubewertung der Immobilien, die der Kasse seit 30 Jahren gehören. Schliesslich erinnerte der Stadtammann daran, dass bereits im Jahr 2000 Korrekturmassnahmen getroffen wurden: Der Rentenanspruch war auf ein Maximum von 60% festgesetzt worden, weil damals gewisse Renten über diesem Satz lagen. Des Weiteren wurde der Rentenanspruch pro Versicherungsjahr von 1,625 auf 1,6% gesenkt.

Ein aussergewöhnliches Ergebnis

Die Betriebsrechnung 2003 der Gemeinde präsentiert sich wie folgt:

Total der Einnahmen:	Fr.	209 385 558.56
Total der Ausgaben:	Fr.	198 044 531.85
Einnahmenüberschuss:	Fr.	11 341 026.71

Wie Claude Joye, Präsident der Finanzkommission, betonte, ist «dieser Gewinn von mehr als 11 Millionen Franken ein ausgezeichnetes Ergebnis. Ziehen wir den Betrag ab, der sich aus der Auflösung von zwei Reserven mit mehr als 6 Millionen Franken ergibt – eine rein rechnerische Operation –, so beträgt der Einnahmenüberschuss immer noch mehr als 5 Millionen Franken». Der Voranschlag sah ein Defizit von 7 Millionen vor, was einer realen Verbesserung von 12 Millionen entspricht.

Georges Gaillard (FDP) nahm dieses Ergebnis mit Freude zur Kenntnis. «Allerdings darf man nicht in Euphorie verfallen. Eine Fehlbeurteilung der Steuerlage durch den Kanton führte dazu, dass die Gemeinde ihre Steuereinnahmen unterschätzte.» Thierry Steiert (SP) pflichtete ihm bei: «Die Steuereinnahmen bei den natürlichen Personen und der Gewinn bei den juristischen Personen lagen im Vergleich zum Voranschlag um fast 6 Millionen Franken höher.» Angesichts der geplanten Investitionen

Bilanzdefizit um die Hälfte reduziert

Vizeammann und Finanzdirektor Pierre-Alain Clément gab zu bedenken: «Das Einzelfoto ist zwar gelungen, doch der Film ist noch nicht zu Ende. Der Sanierungsprozess ist weiter zu führen, da der Gesamtgewinn der Jahresrechnung nicht für ausserordentliche Abschreibungen oder die Auflösung von Reserven verwendet wird, sondern für die Beseitigung des Bilanzdefizits, das von ca. 22 Millionen auf weniger als 11 Millionen sinkt.» Für Philippe Wandeler (CSPÖ) muss dieser Fehlbetrag relativiert werden, da Werte, wie die TPF- oder Frigaz-Aktien, mit 0 Franken bilanziert sind. Die reale Bilanz ist besser als jene der Rechnung, vor allem wenn man zusätzlich auch das finanzielle Vermögen der Gemeinde (Immobilien) berücksichtigt.

Auf Regula Strobels Bemerkung, die öffentliche Bruttoschuld, die auch die Kreditaufnahmen für die ARA, die Deponie Châtillon und den Semiramis-Komplex einschliesst, nehme zu, gab Pierre-

«Ne pas tomber dans l'euphorie»

CONSEIL GÉNÉRAL

Présidé pour la première fois par M^{me} B. Ackermann-Clerc, le Conseil général a approuvé, le 28 juin 2004, les comptes 2003 de la Ville et des Services industriels. Au préalable, suite à la démission de M^{me} F. Michel, il avait porté à la Commission des naturalisations M. A. Maeder (PDC). Pour succéder à M^{me} M. Grosset, le Parlement communal a élu M. P. Ioannou (PS) à la Commission de la jeunesse. Le 29 juin, le Législatif a approuvé un échange de territoires avec la commune de Villars-sur-Glâne.

au budget.» Au vu des investissements programmés et des charges annoncées, ce «miracle» risque bien de n'être qu'un feu de paille. La gestion rigoureuse de la Commune, poursuit M^{me} M. Morard (PDC), doit être maintenue et même intensifiée. «*La liste Citoyenne se réjouit, comme tout le monde, relève M^{me} R. Strobel, du résultat des comptes 2003 et de la diminution du découvert du bilan.»*

STEP, la décharge de Châtillon et le complexe Sémiramis, est en progression, M. Clément réplique qu'en réalité la dette publique nette à charge du compte de fonctionnement est en diminution.

Finalement, les comptes de la Commune et des Services industriels furent approuvés par 47 voix, sans opposition, mais 4 abstentions.

Situation précaire de la Caisse de prévoyance

La raison de ces abstentions nous est donnée par M. Steiert. «*Les explications fournies jusqu'à ce jour au sujet de la Caisse de prévoyance de la Ville ne me permettent pas de voter ces comptes en toute sérénité.*» Sans les conduire nécessairement à s'abstenir de voter les comptes, la préoccupation est celle de tous les orateurs et en particulier des membres de la Commission financière, puisque la Commune apporte une garantie à cette caisse de pensions, équivalant à la différence entre les engagements de rentes et la fortune de l'institution. M. Joye de souligner que le taux de couverture des rentes en cours et futures est inférieur à celui de la caisse de pensions de Lausanne (40%) «*qui était considéré comme dangereusement bas.*» A l'Etat, ce taux serait de 80%, ajoute M. Gaillard, «*situation considérée par le Canton comme préoccupante.*»

M^{me} Strobel rappelle qu'en 2000, la garantie de la Ville en faveur de la Caisse de prévoyance était de 15 millions de francs. Actuellement, elle est de plus de 28 millions de francs. «*Que s'est-il passé pour qu'il manque 13 millions de francs de plus qu'en 2000 pour couvrir les rentes? Nous n'en savons rien. C'est une situation inacceptable.*» Quant à M^{me} Morard, elle fait part de son inquié-

de, sentiment partagé par M. Wandeler. Pour redresser cette situation, on peut envisager des mesures touchant les cotisations de l'employeur et des employés, les rentes et les prestations futures, voire même les rentes en cours. «*Il serait irréaliste, estime de son côté M. Gaillard, pour maintenir à tout prix le niveau des prestations, de songer à augmenter encore le taux de prime que ce soit à charge du personnel ou de la Commune.*»

D'entente avec l'autorité cantonale de surveillance des fondations, toutes les dispositions seront prises, assura M. D. de Buman, syndic, pour relever ce taux de couverture. Déjà une expertise actuarielle a été réalisée. Plusieurs éléments sont à l'origine de cette situation. L'une des causes est la très forte progression du nombre de rentes d'invalidité versées à des personnes relativement jeunes. Quelles mesures pourraient-elles être prises? On ne peut pas exclure une hausse des taux de cotisation de l'employeur - actuellement 15,3% - et de l'employé - 7,7%. Alors que la caisse connaît aujourd'hui un système de primauté des prestations, on peut envisager d'introduire celui de la primauté des cotisations. On ne saurait exclure une réévaluation raisonnable de la valeur d'une partie des immeubles, propriété de la caisse depuis une trentaine d'années. M. le Syndic rappela qu'en 2000 des mesures de redressement ont déjà été prises: l'objectif de rente a été fixé à un maximum de 60%, parce qu'à l'époque, certaines rentes pouvaient aller au-delà de ce taux. Quant au pourcentage de rente applicable à une année de cotisation, il a été ramené de 1,625 à 1,6%.

Un résultat extraordinaire

Le compte de fonctionnement 2003 de la Commune se présente comme suit:

Total des produits:	Fr. 209 385 558.56
Total des charges:	Fr. 198 044 531.85
Excédent des produits:	Fr. 11 341 026.71

Comme le souligna M. C. Joye, président de la Commission financière, «*ce résultat bénéficiaire de plus de 11 millions de francs est excellent. Si nous déduisons le montant provenant de la dissolution de deux réserves de plus de 6 millions de francs - opération purement comptable -, l'excédent des recettes est tout de même de plus de 5 millions de francs.*» Le budget prévoyait un déficit de 7 millions de francs, soit 12 millions de francs d'amélioration réelle.

M. G. Gaillard (PLR) ne peut évidemment que se réjouir de ce résultat. «*Il convient toutefois de ne pas tomber dans l'euphorie. Une erreur d'appréciation, commise par l'Etat quant aux prévisions d'impôts, a eu pour conséquence que la Commune a sous-estimé ses revenus fiscaux.*» Le socialiste T. Steiert d'abonder: «*Le produit des impôts sur les personnes physiques et sur le bénéfice des personnes morales a progressé de près de 6 millions de francs par rapport*

Découvert du bilan réduit de moitié

M. P.-A. Clément, vice-syndic, directeur des Finances, de relever que «*si la photo est excellente, le film n'est pas fini. Reste à parachever le processus d'assainissement, puisque la totalité du bénéfice de l'exercice sera affectée non pas à des amortissements extraordinaires ou à la constitution de réserves, mais uniquement à la résorption du découvert du bilan qui passe de quelque 22 millions de francs à un peu moins de 11 millions.*» Pour M. P. Wandeler (PCSO), il faut relativiser ce découvert, puisque des valeurs, comme les actions des TPF ou de Frigaz, sont inscrites à 0 franc au bilan. Le bilan réel est meilleur que celui qui ressort des comptes, surtout si l'on prend encore en considération le patrimoine de la Commune (immeubles).

A M^{me} R. Strobel qui remarque que la dette publique brute, c'est-à-dire incluant les emprunts pour la

Nouveau concours 1700

PETITES ARTÈRES À FRIBOURG

Pour changer un peu, 1700 vous propose, pour la période de septembre 2004 à juin 2005, son habituel concours sous forme essentiellement visuelle.

Plus précisément, il s'agit de découvrir, à partir d'une photo et d'une question légèrement énigmatique, le nom exact d'une de ces nombreuses petites artères de la ville de Fribourg – *impasse, sentier ou ruelle* –, voies de communication de moindre importance qui, bien que parfois fort méconnues, contribuent au charme paisible de notre belle cité. Peut-être d'ailleurs sera-t-il utile et, en tous cas, intéressant de se rendre sur place, pour vérification, ou pour le simple plaisir!

Questions et réponses

Le processus de ce nouveau concours reste, bien évidemment, le même que pour les précédents. A partir d'aujourd'hui et dans les 9 prochains numéros de 1700, nous vous proposons donc de reconnaître l'une des «Petites artères à Fribourg». La solution sera donnée dans un bref article illustré paraissant dans le numéro suivant. Les gagnants de chaque mois seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses. **De plus un autre tirage au sort parmi les participants ayant répondu correctement aux dix énigmes aura lieu en automne 2005. Il vaut donc la peine de faire preuve de régularité! Bonne chance à toutes et à tous!**

Neuer 1700-Wettbewerb

STRÄSSEN UND WEGE IN FREIBURG

Von September 2004 bis Juni 2005 stellt Ihnen 1700 die gewohnte Wettbewerbsfrage zur Abwechslung in einer Form, die vor allem visuell bestimmt ist.

Ausgehend von einer Fotografie und einer nicht allzu schweren Rätsfrage gilt es, den genauen Namen eines der zahlreichen **Strässchen, Gässchen, Wege und Pfade** der Stadt Freiburg herauszufinden. Obwohl diese eher unbedeutenden Verbindungswege häufig fast unbekannt sind, tragen sie zur Schönheit und Unverwechselbarkeit des Stadtbildes bei. Für Sie dürfte es nützlich und auf jeden Fall interessant sein, den betreffenden Ort zur Überprüfung oder schlicht zum Vergnügen aufzusuchen.

Fragen und Antworten

In seinem Ablauf unterscheidet sich der neue Wettbewerb nicht von den bisherigen Serien. Ab heute und in den nächsten neun Nummern von 1700 geht es für Sie darum, verschiedene «Strässchen und Wege in Freiburg» wiederzuerkennen. Die Lösung wird in der folgenden Ausgabe in einem kurzen illustrierten Artikel vorgestellt. Die Gewinnerinnen und Gewinner werden jeden Monat unter den richtigen Antworten ausgelost. **Zudem findet im Herbst 2005 eine weitere Verlosung unter jenen Teilnehmenden statt, die alle zehn Fragen richtig beantwortet haben. Es lohnt sich also, jedes Mal mitzumachen! Viel Glück und viel Spass beim Raten!**

VACANCES SCOLAIRES 2004 / 2005

Automne:	du lundi 18 au vendredi 29 octobre 2004
Noël:	du vendredi 24 décembre 2004 au vendredi 7 janvier 2005
Carnaval:	du lundi 7 au vendredi 11 février 2005
Pâques:	du lundi 21 mars au vendredi 1 ^{er} avril 2005
Été:	du lundi 11 juillet au mercredi 24 août 2005
Autres congés:	lundi 1 ^{er} novembre 2004 (Toussaint) mercredi 8 décembre 2004 (Immaculée Conception) jeudi 5 mai 2005 (Ascension) + vendredi 6 mai 2005 lundi 16 mai 2005 (Pentecôte) jeudi 26 mai 2005 (Fête-Dieu) + vendredi 27 mai 2005

SCHULFERIEN 2004 / 2005

Herbst:	von MO 18. bis FR 29. Oktober 2004
Weihnachten:	von FR 24. Dezember 2004 bis FR 7. Januar 2005
Fasnacht:	von MO 7. bis FR 11. Februar 2005
Ostern:	von MO 21. März bis FR 1. April 2005
Sommer:	von MO 11. Juli bis MI 24. August 2005
Andere freie Tage:	MO 1. November 2004 (Allerheiligen) MI 8. Dezember 2004 (Mariä Empfängnis) DO 5. Mai 2005 (Auffahrt) + FR 6. Mai 2005 MO 16. Mai 2005 (Pfingstmontag) DO 26. Mai 2005 (Fronleichnam) + FR 27. Mai 2005

VACANCES SCOLAIRES 2005 / 2006

Début de l'année scolaire:	jeudi 25 août 2005
Automne:	du lundi 17 au vendredi 28 octobre 2005
Noël:	du lundi 26 décembre 2005 au vendredi 6 janvier 2006
Carnaval:	du lundi 27 février au vendredi 3 mars 2006
Pâques:	du lundi 10 au vendredi 21 avril 2006
Été:	du lundi 10 juillet au mercredi 23 août 2006
Autres congés:	mardi 1 ^{er} novembre 2005 (Toussaint) jeudi 8 décembre 2005 (Immaculée Conception) jeudi 25 mai 2006 (Ascension) + vendredi 26 mai 2006 lundi 5 juin 2006 (Pentecôte) jeudi 15 juin 2006 (Fête-Dieu) + vendredi 16 juin 2006

SCHULFERIEN 2005 / 2006

Beginn des Schuljahres:	DO 25. August 2005
Herbst:	von MO 17. bis FR 28. Oktober 2005
Weihnachten:	von MO 26. Dezember 2005 bis FR 6. Januar 2006
Fasnacht:	von MO 27. Februar bis FR 3. März 2006
Ostern:	von MO 10. bis FR 21. April 2006
Sommer:	von MO 10. Juli bis MI 23. August 2006
Andere freie Tage:	DI 1. November 2005 (Allerheiligen) DO 8. Dezember 2005 (Mariä Empfängnis) DO 25. Mai 2006 (Auffahrt) + FR 26. Mai 2006 MO 5. Juni 2006 (Pfingstmontag) DO 15. Juni 2006 (Fronleichnam) + FR 16. Juni 2006

Ces calendriers concernent les écoles de la Ville: classes enfantines, primaires et du cycle d'orientation (Belluard, Jolimont, Péroilles, DOSF).

Diese Ferienkalender haben Gültigkeit für die offiziellen Schulen der Stadt: Kindergärten, Primarklassen sowie die Orientierungsschulen (DOSE, Belluard, Jolimont, Péroilles).

«Loisirs et hobbies à Fribourg»

L'AQUA-TERRA-CLUB FRIBOURG

Pour terminer notre évocation des sociétés de loisirs ayant constitué la trame du concours 1700 de la saison 2003-2004, qui se termine dans la présente édition, nous vous présentons le club aquariophile et terrariophile Aqua-Terra de Fribourg. En quelque sorte, une fin en queue de poisson (ou de serpent...)!

Depuis sa fondation, voici une vingtaine d'années, le club Aqua-Terra compte un nombre constant de 140 membres. Ils se retrouvent tous les jeudis soir dans leurs locaux – situés depuis dix ans au sous-sol de l'école du Bourg – juste pour le plaisir d'être ensemble, mais aussi pour discuter des problèmes qu'ils peuvent rencontrer avec leurs aquariums ou vivariums. Ces lieux comportent quatre pièces dont une des parois est composée de 12 bacs à disposition des membres qui y mettent des poissons. On y trouve aussi un petit magasin destiné exclusivement aux membres qui peuvent acheter là de la nourriture sèche ou congelée pour leurs poissons, du sel pour l'eau de mer, ainsi que du petit matériel, comme des pompes, chauffages, néons d'éclairage et autres fournitures indispensables au bon fonctionnement des bacs.

Exposés et sorties

Une petite bibliothèque est également à disposition du club,



Un local à l'école du Bourg.



qui organise par ailleurs régulièrement des exposés sur des thèmes intéressants, par exemple la faune et la flore de Madagascar, la pêche électrique, la taxidermie, la nourriture vivante pour poissons, etc., ainsi que des sorties axées sur la découverte, par exemple la réserve de Kleinbödingen, le centre de récupération des tortues à Chavornay, ou plus simplement les installations de l'un ou l'autre membre.

La bourse de Givisiez

Mais l'événement le plus important de l'année est certainement la bourse qui a toujours lieu le dernier samedi de septembre à Givisiez. C'est la manifestation spécifique la plus importante de Suisse romande. Elle accueille les commerçants, tout comme les particuliers, et l'entrée y est libre pour le public.

Aquarium et vivarium

Mais revenons au club, à ses membres et à leurs activités qui sont fort variées. C'est ainsi que plus de la moitié des adhérents possèdent un aquarium d'eau douce ou d'eau de mer. Les vivariums accueillent, eux, des serpents, des lézards, des batraciens, voire des araignées (mygales). Les propriétaires d'animaux étant responsables de ce qu'ils détiennent, certains bacs qui abritent des serpents venimeux doivent impérativement être fermés à clé, de même que la pièce dans laquelle ils se trouvent. On s'en doute: détenir des poissons ou des reptiles demande certaines connaissances pour les nourrir et les maintenir en bonne santé. Et, bien que ce soit encore plus compliqué, la plupart des passionnés d'aquariums et de vivariums s'essaient un jour ou l'autre à l'élevage.

Il n'est pourtant pas toujours facile de se procurer certaines espèces d'animaux, dont plus d'une sont rares et protégées. Pour acquérir l'animal convoité, les ama-

teurs doivent parfois se rendre en Asie ou en Afrique dans des fermes d'élevage, ce qu'ils n'hésitent d'ailleurs pas à faire, munis des autorisations nécessaires délivrées par l'Office vétérinaire fédéral.

Enfin, signalons que le club, qui – précision utile – réunit des passionnés venant de tout le canton, projette d'éditer un petit dépliant de présentation, invitant tout un chacun à s'adresser à lui. Ces dépliants seront alors à disposition auprès des commerçants et des vétérinaires.

Le cobra royal

Le cobra royal mesure de 4 à 5 mètres. C'est le plus grand serpent venimeux du monde et son venin est particulièrement toxique: il attaque le système nerveux, les victimes mordues pouvant mourir en 15 minutes. La quantité de venin injecté est également suffisante pour tuer



un éléphant! Ce n'est pourtant pas un serpent agressif: il préfère fuir en cas de danger. Quand il est menacé, il peut se dresser jusqu'au tiers de sa longueur, les plus grands atteignant la tête d'un homme. Le cobra royal a encore une autre particularité: il est ophiophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit exclusivement de serpents.

Nouvelle exposition permanente au MHN de Fribourg

POISSONS – VIVANTS ET FOSSILES

Le Musée d'histoire naturelle de Fribourg a ouvert récemment sa nouvelle exposition permanente consacrée aux «Poissons – vivants et fossiles». Cette exposition décrit la fascinante évolution des poissons, sur la base de fossiles et d'animaux vivants.

Les fossiles illustrent des groupes de poissons disparus depuis longtemps, ainsi que des ancêtres ou des proches parents d'espèces actuelles. Les espèces

vivantes, présentées dans cinq grands aquariums, appartiennent à des groupes de poissons anciens, plus fréquents, voire dominants il y a des millions d'années, mais qui ont aujourd'hui presque totalement disparu, comme les brachioptérygiens, les esturgeons, les lépisostées et les dipneustes. Ces animaux, dont le comportement est parfois unique, illustrent bien la morphologie primitive du groupe de poissons auquel ils appartiennent.

Cette exposition est ouverte au public tous les jours de 14 h à 18 h et son entrée est libre.



[Photo Laurence Perler Antille]

Un label mérité

FRIBOURG, «CITÉ DE L'ÉNERGIE»

Le 29 septembre 2000, la ville de Fribourg a obtenu le label «Cité de l'énergie». Le 26 novembre 2003, suite à un réexamen, ce label a de nouveau été octroyé à la ville de Fribourg par l'association «Label Cité de l'énergie», pour ses résultats probants et exemplaires dans le développement de sa politique énergétique communale.

Le label «Cité de l'énergie» est décerné aux communes qui ont décidé et appliqué des mesures exemplaires en matière de politique énergétique. Pour la ville de Fribourg, un catalogue d'actions traitant des six données suivantes a été élaboré:

- aménagement du territoire, constructions;
- bâtiments communaux, installations;
- approvisionnement, dépollution;
- mobilité et transports;
- organisation interne;
- communication, coopération.


Pour chaque domaine, le potentiel d'économie d'énergie a été défini et des réalisations effectives ont démontré que la ville de Fribourg avait le droit de porter le label «Cité de l'énergie».

Souci constant

L'économie d'énergie étant un souci constant de l'administration de la ville, le groupe de travail «Energie», en collaboration avec le délégué à l'énergie, étudie les différentes possibilités. Ces dernières années, tous les bâtiments communaux ont été analysés et des améliorations au niveau de leur enveloppe et de leurs équipements techniques ont été réalisées.

Chacune et chacun peut faire des économies d'énergie, par exemple: prendre une douche au lieu d'un bain, aérer correctement son logement et fermer ensuite les fenêtres, se déplacer à pied au lieu d'utiliser sa voiture, trier ses déchets, etc.

Tous ces conseils sont connus: il suffit bien sûr de les appliquer!



Les Cités de l'énergie protègent le climat

Offert aux Cités de l'énergie suisses à l'occasion de la 100^{ème} attribution du label Cité de l'énergie.

Au nom du programme SuisseEnergie

Moritz Luserberger, Conseiller fédéral

European energy award suisse énergie

A vos claviers...

DES CLICS POUR LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION!

Depuis le 1^{er} septembre, le canton de Fribourg s'est doté d'un site internet pour renforcer la cohérence et l'efficacité des actions de santé et de celles relevant du volet éducatif à l'école.

Les autorités, les parents, les professionnels qui entourent la jeunesse sont confrontés au quotidien à de la violence, aux incivilités, à la

consommation abusive de divers produits, au mal-être, à la détresse individuelle... En revanche, de nombreuses actions d'éducation, de promotion de santé et de prévention sont entreprises par les enseignants dans les écoles et par les institutions spécialisées.

Dans ce contexte, la mise à disposition du site internet www.educationsante-fi.ch est un outil bien

venu pour permettre aux divers acteurs de l'école et de la santé d'avoir accès à des ressources: documents, personnes, institutions... Il permet aussi de faire connaître les multiples expériences menées dans les différents établissements scolaires et régions du canton. De par son interactivité, ce site veut favoriser le partage des informations et des actions concrètes déjà conduites sur le terrain.

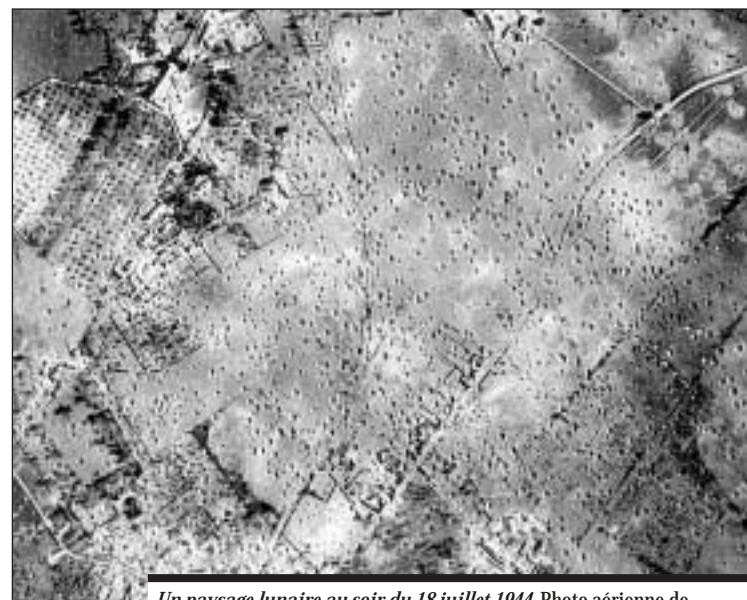
La réalisation de ce site est soutenue par deux Directions: celle de l'instruction publique, de la culture et du sport et celle de la santé et des affaires sociales. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du «concept d'éducation générale» qui vise à renforcer la dimension éducative à l'école obligatoire.

Une mémoire retrouvée

QUAND FRIBOURG PARRAINAIT LE VILLAGE NORMAND DE SANNERVILLE

Dans l'immédiat après-guerre, les autorités et la population de la Ville de Fribourg manifestèrent sans hésiter leur solidarité envers Sannerville, un village du Calvados entièrement détruit au cours de la bataille de Caen, en été 1944. En cette année du soixantième anniversaire du Débarquement de Normandie, tout comme en 1994 déjà, notre cité a été invitée par son filleul normand à prendre part aux manifestations officielles qui se déroulèrent le 7 juin dernier, en parrainant symboliquement cinq arbres de l'Allée de la Liberté. Rappel de ce moment de fraternité.

6 juin 1944, jour du débarquement allié en Normandie: Sannerville, paisible bourg du Calvados de 500 habitants, va payer au prix fort le fait d'être situé à dix kilomètres de Caen, près du littoral de la Manche, des premiers vallons du Pays d'Auge et d'une route nationale stratégique. Après avoir cru en une libération rapide, les Sannervillais furent pris entre deux feux dès les premières heures de l'invasion, les Allemands tenant le village, tandis que les parachutistes britanniques investissaient la campagne environnante. Placé sur la ligne de front durant presque un mois et demi, le village subit, dès le 11 juin, une succession de tirs d'artillerie de la part des libérateurs et des *dommages collatéraux* occasionnés par les contre-attaques de la Wehrmacht. Le 13 juillet, les habitants durent évacuer en catastrophe sous un déluge de feu, n'emportant que le strict minimum. Cinq jours plus tard, les Anglo-Canadiens, décidés à en finir avec ce nœud de résistance allemande, écrasèrent ce qui restait de la commune sous un déluge de 1217 tonnes de bombes. Quand les troupes d'occupation lâchèrent définitivement prise, le 17 août,



Un paysage lunaire au soir du 18 juillet 1944. Photo aérienne de Sannerville prise par le capitaine Lemaire de la RAF.

© 2003-2004 Association Libération de Sannerville 1944-2004

Sannerville, détruite à 98%, fit alors penser à Verdun durant la Grande Guerre. Seule une maison sur 133 avait encore un toit, la plupart étant complètement écroulées, tandis que la campagne était criblée de cratères: «...l'ensemble, écrit-on alors, donne un aspect lunaire aux terres excavées à une profondeur moyenne de 5 mètres.» Un autre témoin raconte, à son retour en septembre: «On se serait cru sur la lune. Les trous de bombes se touchaient les uns les autres. [...] Quelques chars y étaient enfouis. [...] Les terres ne furent complètement relabourées que quatre ans plus tard. [...] Nous dormions dans une moitié de salle à manger avec un parapluie pour nous protéger des averse.» Plus de routes, d'eau et d'électricité! Même les oiseaux et les feuilles sur les arbres restants avaient disparu!

En quête d'un parrain

Au début de 1945, seuls 150 Sannervillais purent se réinstaller dans les ruines, manquant de tout sauf de courage, comme on peut le constater en lisant cette devise que

les rescapés se répétaient inlassablement:

«Nous n'avons plus rien,
Mais nous ne regrettons rien.
Nous souffrons,
Mais nous espérons.
SANNERVILLE ne meurt pas,
VIVE SANNERVILLE!»

Pourtant, le village rasé avait trop souffert et ne parvenait pas à se rétablir: «Les habitants ont un urgent besoin de tout ce qui est indispensable à la vie matérielle courante, linge, vêtements, chaussures, articles ménagers (casseroles, lessiveuses, vaisselle, meubles), matériaux divers: carton bitumé, vitres, mica, enfin tout et l'hiver est dur.»

C'est Paul Quignette qui suggéra à son père Raymond, maire de Sannerville, de solliciter l'aide de Fribourg, cité qu'il avait beaucoup appréciée lors d'un stage d'échange de quelques mois chez un agriculteur de Vulliens, dans le canton de Vaud. C'est ainsi que l'exécutif de la cité des bords de la Sarine prit connaissance, le mardi 26 novem-

bre 1946, d'une lettre pathétique de Raymond Quignette, dans laquelle il exposait la détresse de sa commune, tout en lui demandant «de bien vouloir accepter comme filleul ce village qui a été complètement anéanti».

Un élan de solidarité

Réagissant immédiatement, les autorités de la Ville, émues par la tragédie vécue par la courageuse municipalité normande, acceptèrent avec empressement ce parrainage. Aussi lui firent-elles parvenir pour Noël, avec le concours de la Société française de Fribourg, 1000 francs de l'époque. Au début de 1947, elles chargèrent le Service social, ainsi qu'un comité *ad hoc*, d'organiser une kermesse en faveur de Sannerville. Le 11 février 1947, le Don Suisse, organisation créée en décembre 1944 dans le but de soulager les misères de la guerre hors de nos frontières, se joignit à cette action «pour l'achat et l'envoi de matériels aux sinistrés». Dans *La Liberté* du 14 février 1947, le Conseil communal prit l'initiative d'informer la population fribourgeoise du secours prévu pour la bourgade normande si cruellement éprouvée et lança un vibrant appel à la générosité publique: «...habitants de Fribourg, soyez reconnaissants envers des frères qui ont été sacrifiés pour nous permettre de jouir des bienfaits de la paix! Pensez à ceux qui ont dû quitter leur foyer sans rien emporter de ce qui faisait leur bonheur et qui n'ont retrouvé que des ruines! Ils ont tout perdu dans la lutte pour la liberté et nous avons envers eux une dette de reconnaissance.» Il encouragea les Fribourgeois à envoyer de l'argent ou à faire parvenir des vêtements, des ustensiles, des outils, des machines, entre autres, au bureau du Service social, alors à la Grand-Rue N° 16.

Au cours des semaines suivantes, cette demande fut réitérée à maintes reprises dans le quotidien. Une collecte d'objets en tout genre fut effectuée par camion en avril dans les différents quartiers de la ville, tandis que la kermesse des 26 et 27 avril à la Grenette laissa un bénéfice de 8000 francs, non compris le montant de 2064 francs versé sur le compte de chèques et les dons en nature qui ont été faits. Un mois plus tard, les autorités communales invitèrent Alexandre Develey, de Lausanne, délégué de la Croix-Rouge pour la région de Caen, à animer des séances cinématographiques accompagnées de causeries traitant de la Normandie, région durement éprouvée par le conflit. Parmi les films au programme du 8 mai 1947 figurait un documentaire intitulé: «Dans les ruines de Sannerville». Le 14 juillet, Charles Gendre, conseiller communal, se rendit à Sannerville en compagnie de Pierre Vonderweid, inspecteur forestier, et de Jean Blanc, chef du Service social, pour la remise des dons recueillis en notre ville. Chacun des 335 habitants reçut une somme de 1000 francs français de l'époque et eut sa part à la distribution des

marchandises transportées par wagons. Dépêché sur place, Pierre Rigo, du *Fribourg Illustré*, relata les conditions de vie précaires des sinistrés dans les numéros de juillet et d'août 1947. Les habitants subsistaient dans des baraques en bois, dont l'état laissait beaucoup à désirer. Raymond Quignette adressa une lettre de remerciements au syndic de Fribourg, Ernest Lorson, en écrivant en substance ceci: «Je vous prie de transmettre les sentiments amicaux et reconnaissants de la population sannervillaise à tous les membres du Conseil municipal et du Service social, à tous ceux et à toutes celles qui vous ont aidé particulièrement, enfin à toute la population de votre chère ville de Fribourg dont l'envoi prouve la bonté et la compréhension de nos misères.» Le 2 septembre 1947, les lecteurs de *La Liberté* prenaient enfin connaissance que l'action entreprise en faveur du village français avait pleinement réussi, que deux wagons de marchandises, d'une contenance de 60 m³ et remplis de meubles, d'ustensiles de cuisine, de vêtements, de chaussures, et autres victuailles, étaient arrivés à destination le 21 juillet et que la

totalité des dons s'élevait à environ 30 000 francs suisses de l'époque.

L'aide apportée à cette localité de Basse-Normandie n'a pas été un acte isolé. De 1940 à 1948, outre les quelque 4000 enfants français, hollandais, belges, italiens, autrichiens, allemands et hongrois hébergés pendant plusieurs mois dans des familles fribourgeoises, la population de notre ville a accueilli de nombreux réfugiés; elle a organisé, avec d'autres cités et instances humanitaires, des campagnes de collectes en faveur de nombreuses localités ou régions victimes de la guerre, parmi lesquelles figurent notamment Beauvais, Belfort, Domodossola, Fribourg-en-Brigau, Monte Cassino, Nimègue, la Moselle, la Maurienne et la Savoie.

Fribourg revoit «sa» Normandie

L'élan de solidarité en faveur de cette municipalité du Calvados serait tombé dans l'oubli si les autorités de notre cité n'avaient reçu, en janvier 1994, une invitation de M. Christian Pielot, actuel maire de Sannerville, à participer aux cérémonies du 50^e anniversaire du Débarquement, occasion pour la Ville de se remémorer son intervention d'après-guerre. M. Martin Nicoulin, alors conseiller communal, représenta Fribourg aux manifestations de la Libération de Sannerville, commune détentrice de la «Croix de Guerre 1939-1945», devenue aujourd'hui un charmant village moderne de mille cinq cents habitants. A l'occasion de cette fête du souvenir, le représentant fribourgeois souhaita que les liens entre nos deux collectivités soient renouvelés. Dix ans plus tard très exactement, à l'invitation de son filleul normand, le Conseil communal décidait le parrainage symbolique de cinq des 60 hêtres qui allaient être plantés en souvenir

des libérateurs de 1944. C'est ainsi que, depuis le 7 juin 2004, les noms d'Adrien Blanchard, Jony Carlos Gomes Pinheiro, Alice Imbert, Joshua McKenzie et Viviane Remy, cinq élèves de la ville de Fribourg nés en 1994-95, sont dûment inscrits dans l'Allée de la Liberté, le long du chemin Saulnier, aux côtés de ceux d'enfants de communes en relation avec Sannerville, soit Beaumont-les-Autels et Bernex (France), Exminster (Grande-Bretagne), Wesendorf (Allemagne), et Silly (Belgique).

Sources:

Archives de la Ville de Fribourg [AVF]/ *Protocoles des délibérations du Conseil communal*, séances des 26 novembre 1946 (p. 358), 28 janvier 1947 (p. 36), 29 avril 1947 (p. 153), et 22 juillet 1947 (p. 263).
AVF/ *Chemises du Conseil communal*, séance du 29 juillet 1947.
AVF/ *Protocoles des décisions du Conseil communal*, séance du 27 avril 2004, p. 143.
AVF/ «*Notre Sannerville*». Caen, Imp. caennaise, 1945, 8 p. Il s'agit d'une brochure dédiée «aux soldats libérateurs tombés sur Sannerville».
AVF/ *De la renaissance d'un village. Thank you 44 - Welcome 94. Programme des manifestations à Sannerville à l'occasion du 50^e anniversaire du Débarquement*. Sannerville, Mairie 1994, sp.
«Sannerville, filleul de Fribourg». In *Fribourg Illustré*, juillet/août 1947, pp. 2-4.
La Liberté des 14 février 1947 (p. 3), 26 avril 1947 (p. 12), 2 septembre 1947 (p. 8), et 28 juin 1949 (p. 5).
«Kermesse für Sannerville». In *Freiburger Nachrichten* du 26 avril 1947, p. 5.
«Sannerville se souvient de Fribourg». In *1700* (N° 103), mars 1994, p. 13.
Site Internet de l'Association Libération de Sannerville 1944-2004: www.cap14.com/sannerville44/

Dans le cadre de la présente recherche, les Archives de la Ville de Fribourg tiennent à remercier tout particulièrement M^{me} Catherine Schweizer et M. Alain-Jacques Tornare, historiens, pour leur précieux concours.



L'Allée de la Liberté, le long du chemin Saulnier: un appel à la Fraternité.

© 2003-2004 Association Libération de Sannerville 1944-2004

www.ch.ch

BEHÖRDEN ONLINE

WWW.
CH.CH

Wohin muss ich mich wenden, um eine neue Identitätskarte zu erhalten? Bei welcher Amtsstelle muss ich meine neue Adresse anmelden? Welche Versicherungen muss man abschliessen, um Autofahren zu dürfen?

Antworten auf solche Fragen finden sich auf www.ch.ch, der gemeinsamen Plattform von Bund, Kantonen und Gemeinden. Als Ausgangspunkt werden acht Bereiche des täglichen Lebens aufgelistet (Privatleben, Gesellschaft, Gesundheit und soziale Sicherheit, Arbeit, usw.). Geläufige Begriffe wie «Pass» oder «Fahrausweis» führen die Benutzer zu den gesuchten Informationen. Auf diese Weise gelangt man mit wenigen Klicks auf die Internetseite einer Gemeinde, eines Kantons oder eines Bundesamtes, ohne die für die Frage zuständige Behörde kennen zu müssen. Dieses allgemeine Portal verbindet die verschiedenen Internetseiten der drei Verwaltungsebenen der Schweiz. Es verschafft Zugang zu mehr als 3000 öffentlichen und schweizerischen Websites und richtet sich an alle Bürgerinnen und Bürger, von der Studentin bis zum Rentner. Es steht in den vier Landessprachen sowie auf Englisch zur Verfügung und liefert Informationen zu ungefähr einem Dutzend Themen in Bezug auf die acht Bereiche des täglichen Lebens. Dieses Angebot soll noch weiter ergänzt werden und das Team des virtuellen Schalters zählt darauf, dass ihm die Benutzer ihre Ideen und Bedürfnisse mitteilen. Für die Entgegennahme von Anregungen der Benutzer besteht eine speziell eingerichtete Rubrik.



Eine Plattform im Dienste der Bürgerinnen und Bürger

Im gleichen Bemühen darum, eine Plattform zu entwickeln, die den Bedürfnissen der Bürgerinnen und Bürger vollumfänglich entspricht, wurden in den Jahren 2002, 2003 und 2004 drei Testreihen in Form von Interviews durchgeführt, um erste Eindrücke der Benutzer bei der Entdeckung der Website zu sammeln. Die Ergebnisse sind sehr ermutigend. Die befragten Personen beurteilten die Plattform durchaus positiv, insbesondere in Bezug auf Navigation und Inhalt. Die einfache und intuitive Navigation sowie die Klarheit der Informationen wurden sehr geschätzt und als Garantie einer gewissen Strenge der Auswahl empfunden. Andererseits hat die Bundeskanzlei im Laufe des Jahres 2003 das GfS-Institut damit beauftragt zu beurteilen, in welchem Mass www.ch.ch einem wirklichen Bedürfnis der Öffentlichkeit entspricht. Diese bei 1000 Personen aus den drei Sprachregionen der Schweiz durchgeführte Umfrage

hat gezeigt, dass eine Mehrheit der Schweizer Bevölkerung einen leichteren Zugang zu den Diensten der Verwaltung über das Internet begrüsst, ob es sich dabei zum Beispiel um die Mitteilung einer Adressänderung an die Behörden handelt oder um die Bewerbung für eine freie Stelle.

Zukünftige Entwicklungen

Die Entwicklung von www.ch.ch geht weiter und der Inhalt wird laufend ergänzt werden, sei es unter dem Aspekt der verschiedenen zum Thema E-Government durchgeführten Studien oder auf Grund der seitens der Benutzer mitgeteilten Bedürfnisse und Anregungen. Bis heute sind zwölf Themen aufgeschaltet, von den 30 vorgesehenen, wovon drei bereits bekannt sind, nämlich Wohnen, Zivilstand und Arbeit. Die restlichen Themen befinden sich zurzeit in Entwicklung und werden bis Ende Jahr fertiggestellt sein. Bis heute sind bereits 99% der Schweizer Gemeinden und alle Kantone und Bundesämter angeschlossen.

Was den Kanton Freiburg angeht, sind alle 182 Gemeinden an das Portal angeschlossen. Einerseits kommen 87 Gemeinden gratis in den Genuss des Mini-Hosting-Angebots der Bundeskanzlei, das aus einer Mini-Internetseite besteht, welche grundlegende Informationen der Gemeinde aufführt, andererseits haben 95 Gemeinden, die über eine eigene Internetseite verfügen, alle Links zu www.ch.ch erstellt. Der zukünftige Erfolg der Website wird zu einem grossen Teil von der Qualität dieser Links abhängen, der besondere Beachtung geschenkt wird. Es ist in der Tat von primärer Wichtigkeit zu gewährleisten, dass der Inhalt der von den Bürgerinnen und Bürgern konsultierten Schalterseite dem Inhalt der anvisierten Seite des Partners entspricht, sei dieser nun eine Gemeinde, ein Kanton oder ein Bundesamt. Um auf der anderen Seite den Wünschen der Benutzer gerecht zu werden, die gerne Online-Transaktionen tätigen möchten, hat die Bundeskanzlei beschlossen, zwei Web-Services zu entwickeln: ein Tracking-System, das es den Benutzern erlaubt, den Stand ihrer Anfrage zu verfolgen, und ein Identifikations-System, das die Möglichkeit bietet, die Bürgerin/den Bürger genau zu identifizieren.

Enormes Potenzial

Das Endziel dieses Portals ist es nicht, die kommunalen oder kantonalen Schalter zu ersetzen, sondern den Bürgerinnen und Bürgern eine neue Möglichkeit anzubieten, mit den Verwaltungen in Kontakt zu treten. Es ist in der Tat wichtig, dass sich die öffentlichen Dienste der neuen Lebensweise der Bevölkerung anpassen.

Christian Suter

Ouverts à tous

LES JARDINS FAMILIAUX DE LA BOURGEOISIE

Fribourg est certes une ville, mais cela ne veut pas dire seulement bâtiments, parkings, béton, etc. Fribourg est bien sûr aussi constituée de charmants petits coins de verdure, où il fait bon se retrouver, se ressourcer ... vivre.

Ces oasis sont ouvertes à tous. Intéressés? Pour en savoir un peu plus, laissez-nous vous emmener! La Bourgeoisie de Fribourg offre en effet à chacune et à chacun la possibilité de cultiver un lopin de terre en ville ou à ses abords. Il s'agit des jardins familiaux qui peuvent être loués pour une modique somme. Ils sont répartis en quatre secteurs situés sur le territoire des communes de:

- Fribourg
 - Stadtberg (Schoenberg)
- Givisiez
 - La Faye (sur la route Givisiez - Belfaux)
- Granges-Paccot
 - Torry (route des Bonnesfontaines), secteurs I et II



- Villars-sur-Glâne
 - Bertigny (près de l'Hôpital cantonal)

La surface des parcelles correspond à peu près à 300 m², mais une minorité d'entre elles n'en totalisent que 150 m² environ.

L'idée de cultiver vos propres fleurs et légumes et de profiter d'un peu de verdure vous a-t-elle séduits?

Contactez alors sans attendre le Service des Affaires bourgeoises de la Ville de Fribourg, rue des Alpes 10, 1700 Fribourg, tél. 026 351 78 04, Fax 026 351 78 09, bourgeoisie@ville-fr.ch qui se fera un plaisir de vous donner de plus amples informations à ce sujet pour - qui sait? - concrétiser votre envie de grand air.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7

L'œuvre du mois

Mardi 12 octobre 2004, de 18 h 15 à 18 h 45 environ, présentation par M^{me} Caroline Schuster Cordone, historienne d'art, de la *Sainte Famille* (vers 1690) de Johann Achert, œuvre exposée dans les nouvelles salles que le Musée d'art et d'histoire consacre à la «Piété baroque».

A l'époque du Baroque, la sainte Famille était vénérée avec ferveur par les croyants, étudiée par les théologiens et représentée par les artistes. L'œuvre de Johann Achert présente la famille «élargie» du Christ: la Vierge et saint Joseph, bien sûr, mais aussi les principaux protagonistes et témoins de la naissance et de l'enfance de Jésus, comme les saintes Anne et Elisabeth ou les saints Joachim et Jean-Baptiste. Cette parenté nombreuse, évoquée par des légendes et des œuvres d'art, visait à «humaniser» la personne du Christ en la rapprochant ainsi des fidèles.

Le peintre Johann Achert n'est pas un inconnu: originaire de Rottweil, en Allemagne du Sud, il œuvra à Fribourg à la fin du XVII^e siècle en créant notamment le tableau du maître-autel de l'église des Cordeliers, ainsi que de nombreuses autres réalisations ornant églises et chapelles de la ville et de la région.

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg. Tél. 026 305 51 40 / www.fr.ch/mahf



La *Sainte Famille* (vers 1690), de Johann Achert.

[© MAHF/photo P. Bosshard]

Les gagnants du concours N° 205 9/10

En séance du Conseil communal du mardi 29 juin 2004, M. le syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 205. La réponse à donner était: «le roi est mort».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Trudi Meier

gagne l'ouvrage *Flore de la ville de Fribourg*, de Christian Purro et Gregor Kozlowski, publié aux Editions Universitaires Fribourg Suisse, sous l'égide de la Société fribourgeoise des sciences naturelles, ainsi qu'une cassette vidéo du film *Fribourg... autrement*, de Jacqueline Surchat, présenté par Hugo Corpataux.

2^e prix: M^{me} Sophie Roubaty

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M^{me} Arianna Maineri

gagne l'ouvrage *Fribourg nostalgique*, d'Aloys Lauper, publié aux Editions Ketty et Alexandre, 1996.

4^e prix: M^{me} Thérèse Alborghetti

gagne deux tpf card d'une valeur de 10 francs chacune, soit 20 francs.

5^e prix: M^{me} Jacqueline Corno

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

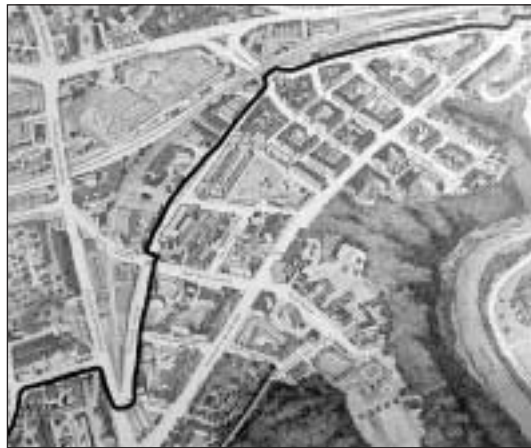
Pérolles (Jardin botanique – Charmettes – route des Arsenaux – Gare)

À LA DÉCOUVERTE DE LA FLORE DE LA VILLE DE FRIBOURG (III)

En ce début d'automne, faisons une dernière balade bucolique en pleine ville de Fribourg! Du fond de Pérolles jusqu'à la gare, découvrons une flore multiple et souvent inattendue dans ces lieux urbains. L'occasion à nouveau de s'enthousiasmer pour un ouvrage magnifique: *Flore de la ville de Fribourg* (Editions Universitaires Fribourg et Société fribourgeoise des sciences naturelles).

L'excursion commence à l'entrée du Jardin botanique, vis-à-vis de la Clinique Garcia. Nous pouvons ici observer des plantes qui prospèrent en des endroits très inhabituels, par exemple sur le toit de la buanderie de la clinique. Ce toit, suffisamment bas peut s'observer sans problème depuis la route. Au printemps, on y découvre un tapis peu cohérent de minuscules plantes adaptées à ce milieu extrême, très ensoleillé et graveleux. Le saxifrage à trois doigts (*Saxifraga tridactylites*) en est un exemple typique. Cette plante atteint rarement plus de 10 cm de hauteur. Parfois elle ne dépasse pas 1 cm et, dans ce cas, ses fleurs semblent disproportionnées par rapport à la taille de la plante.

Longeons la route Albert-Gockel. Dans les fentes des murs et au bord de la route, nous découvrons quelques plantes urbanophiles typiques telles que la laitue des murs (*Mycelis muralis*) dont chaque capitule ne possède que cinq fleurs. Une autre plante fréquente, bien que peu connue, est la petite linaira (*Chaenorhizus minus*) aux discrètes fleurs lilas. Les arbres plantés le long de cette rue sont entourés d'une surface non bétonnée d'environ 1 m² où de nombreuses plantes trouvent refuge. Nous y observons une espèce répandue, le grand plantain (*Plan-*



tago major s.str.), avec ses larges feuilles ovales et ses fleurs insignifiantes réunies en un long épi. L'euphorbe fluette (*Euphorbia exigua*) pousse ici en groupes assez importants; elle est beaucoup plus rare ailleurs en ville.

En se dirigeant vers la tour des Charmettes et son giratoire, on découvre sur les places de parc, dans les décombres et autour des bâtiments, de nombreuses autres plantes urbanophiles qui se plaisent dans ces stations peu utilisées, voire même abandonnées. Parmi elles, citons la chicorée sauvage (*Cichorium intybus*), la laitue scariole (*Lactuca serriola*), et le mélilot blanc (*Melilotus albus*) qui peut atteindre 1,5 m de hauteur et qui ne fleurit qu'en fin d'été. On rencontre aussi assez souvent le géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*) à fleurs violet clair et le millepertuis perforé ou herbe à mille trous (*Hypericum perforatum* s.str.) à fleurs jaunes. On peut encore apercevoir deux plantes surtout connues dans les jardins: la carotte (*Daucus carota*) et le panais cultivé (*Pastinaca sativa* s.str.).

Empruntons maintenant la route Wilhelm-Kaiser (qui se prolonge par la route des Arsenaux) et prenons la direction de la gare. Nous

trouvons dans une ancienne zone industrielle, sise entre la route de la Fonderie et le boulevard de Pérolles. Aujourd'hui, ce quartier a perdu de son caractère industriel, bien que des voies ferrées subsistent encore. Les ruelles qui le traversent sont peu fré-

quentées et les petites places souvent encore pavées. Les nombreuses plantes que l'on y découvre sont petites et bien adaptées à ces stations maigres, caillouteuses et sèches. Au début du printemps, ces plantes minuscules commencent à fleurir. Elles profitent de l'humidité du sol et forment souvent des tapis continus, avant de disparaître au début de l'été. Citons par exemple la drave du printemps (*Erophila verna*) et la sabline à feuilles de serpolet (*Arenaria serpyllifolia*). On peut aussi admirer quelques succulentes telles que l'orpin blanc (*Sedum album*) et l'orpin âcre ou poivre de muraille (*Sedum acre*) qui comptent parmi les plus fréquentes.

En direction du centre, du côté chemin de fer de la route des Arsenaux, des plantes particulièrement surprenantes colonisent les surfaces pavées de la gare des marchandises (vis-à-vis des rues de Locarno et du Simplon). On peut en effet observer ici l'herniaire glabre (*Herniaria glabra*) et l'herniaire velue (*H. hirsuta*). Ces stations florales en ville de Fribourg sont pratiquement les seules connues dans notre canton. L'herniaire velue, plante minuscule, rampante et très ramifiée, est une des espèces les

plus menacées de Suisse. On l'utilisait autrefois contre les maladies rénales. La vulpie queue de rat (*Vulpia myuros*), une graminée très rare adaptée aux particularités de ces stations, se reconnaît à sa tige genouillée et à sa panicule souvent unilatérale pouvant atteindre 20 cm de longueur. Beaucoup d'autres espèces rudérales prospèrent ici, plus particulièrement la vergerette annuelle (*Erigeron*



La Vergerette annuelle
(*Erigeron annuus* s.l.)

annuus s.l.), le réséda jaune (*Reseda lutea*) et la passeraie de Virginie (*Lepidium virginicum*). Mais on trouve aussi d'autres néophytes, qui ont émigré il y a quelques dizaines d'années seulement. Les voies ferrées constituent un couloir de migration idéal pour ces néophytes. Citons comme exemple le géranium pourpre (*Geranium robertianum* subsp. *purpureum*) qui n'est apparu à Fribourg que très récemment et que l'on ne trouve qu'à la gare des marchandises, où se termine notre promenade.

Attention: Le franchissement des voies est interdit! C'est pourquoi contentez-vous d'observer les plantes au voisinage immédiat de la route des Arsenaux.

Gründungsgeschichte des Ordens Gesellschaft Jesu

JESUITEN IN FREIBURG (I)



Der Gründer des Ordens, Íñigo López de Loyola, wurde 1491 als das jüngste von dreizehn Kindern einer spanischen Adelsfamilie auf dem Schloss bei Azpeitia in der Provinz Guipúzcoa geboren. Íñigo latinisierte seinen Namen zu Ignatius, gründete einen katholischen Orden, *Die Gesellschaft Jesu*, und leitete ihm, als erster Generaloberer von 1540 bis zu seinem Tode am 31. Juli 1556.

Als spanischer Ritter war er eitel in der Kleidung und ein hochmütiger Soldat, der sich in galante Abenteuer stürzte. Im Alter von 24 Jahren musste er sich sogar wegen nächtlicher Unruhen bei der Polizei verantworten. Bis zu seinem 30. Geburtstag diente er dem Kaiser des Heiligen Römischen Reiches Deutscher Nation Karl V., was ihn bald in den Ernst des Krieges führen sollte.

Bei der Verteidigung von Pamplona gegen französische Belagerung hat ihm am Pfingstmontag, den 20. Mai 1521, eine feindliche Kugel sein rechtes Bein zerschmettert und das linke stark verletzt. Während der Genesungszeit griff Ignatius zu frommen Büchern, wie *Das Leben Jesu* und *Die Heiligenlegende* des Jacobo de Voragine. Beeindruckt von der Lektüre öffnete er sich den Idealen des geistlichen Rittertums. Es fiel ihm auf, dass die leichten Träumereien von weltlichen Heldentaten, Abenteuern und Liebesglück mit innerer Unruhe und Leere endeten, hingegen die Gedanken an

das Leben des Herrn und an die Beispiele der Heiligen ihn innerlich mit Freude erfüllten.

Ende Februar 1522 pilgerte Ignatius zum Wallfahrtsort *Unserer Lieben Frau von Montserrat*. Unterwegs kaufte er sich ein Stück grobwebten Stoffes, und liess sich daraus ein langes Gewand machen. Seine Kleider schenkte er einem Bettler.

Zehn Monate lang erlebte er Zustände, die vom höchsten mystischen Entzücken bis zur tiefsten Verzweiflung reichten, wobei er dem Selbstmord nahe stand. Doch mit Willenskraft und plötzlicher Erleuchtung von göttlicher Gnade und Barmherzigkeit riss er alle Kräfte zusammen, um zur grössten Ehre Gottes tätig zu sein – *ad maiorem gloriam Dei*. Anschliessend verfasste er das Exerzitienbuch: *Geistliche Übungen, sich selbst zu überwinden und sein Leben zu ordnen*. Darin zeigte er, wie jeder sein Leben und seinen Stand bessern und neu formen könnte.

Die Gesellschaft Jesu

Der Priesterbund, der vom einstigen Ritter und Offizier Íñigo López de Loyola ins Leben gerufen wurde, erhielt den Namen *Campaña de Jesus* zu Deutsch *Kampfttruppe Jesu*. Aber nachdem Ignatius eine Erscheinung während seiner Reise nach Rom im Jahre 1537 erlebt hatte, änderte er den Namen zur *Gesellschaft Jesu*. In Rom angekommen, verfasste Ignatius die *Konstitutionen zur Ordensgründung*. Mit der Bulle *Regimini militantis ecclesiae* hat Papst Paul III. am 27. September 1540 die Gründung des Ordens: *Die Gesellschaft Jesu* bestätigt und Ignatius am 9. April 1541 zum Ordensgeneral bestimmt.

Die Jesuiten

Das Wort *Jesuit* stammt von dem Kartäuserpater Heinrich Arnoldi von Sachsen Mitte des 15. Jh. Er verwendete das Wort in lobendem Sinne für die Seligen, die

das Heil in Jesu erlangten. Doch Anfang des 16. Jh. ist dieses Wort zum Spottnamen für die Bezeichnung der sog. *Pharisäer* geworden. Calvin als Schriftsteller und das Pariser Parlament als erste öffentliche Körperschaft haben die kurze Bezeichnung JESUITEN im positiven Sinne für die Mitglieder des Ordens der *Gesellschaft Jesu* geprägt. Allerdings hat der Orden den Namen *Jesuiten* niemals amtlich getragen; trotzdem wurde er schon im 16. Jh. auch von Ordensgenossen verwendet. Paradoxiert hat Papst Sixtus V. den Namen *die Gesellschaft Jesu* verboten, hingegen denjenigen der *Jesuiten* nicht.

Ziele des Ordens

Die Jesuiten gaben den ersten Anstoss zu einer Bewegung, die auf den Glauben und die Gerechtigkeit abzielte. Damit begann ein Zeitalter der katholischen Erneuerung, die angesichts der von Luther 1517 eingeführten Reformation dringend notwendig war.

Die Lehre des Ordens umfasste: Die guten Werke, die Notwendigkeit und Wirksamkeit der Sakramente sowie die Erneuerung des christlichen Lebens in der Feier der heiligen Geheimnisse. Somit stand diese Lehre im schärfsten Gegensatz zu Lutheranischen Glaubensbegriffen. In dieser Atmosphäre erfolgte die Jesuitentätigkeit. Der Leitgedanke des Ordens ist: *Das Gesetz der Verehrung und Liebe, das der Heilige Geist versucht in die Herzen zu schreiben, trägt viel besser als alle äusseren Vorschriften zur Erhaltung, Leitung und Förderung der Gesellschaft Jesu bei*.

Es war für Ignatius ein Grundsatz, dass die Ordensgenossen nicht Bischöfe und Kardinäle werden dürfen und der Ordensgeneral von der Generalkongregation auf Lebenszeit gewählt wird. Als Bekleidung trugen die Jesuiten eine schlichte Tracht der Weltgeistlichen. Von den Mitbrüdern verlangte er, dass sie *mehr arbeiten als beten* und den

Körper *pfliegen*, damit sie leistungsfähiger bleiben können.

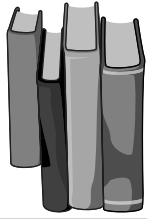
Jesuiten in der Schweiz und ihre Ankunft in Fribourg

Den Anreiz zur Wiederbelebung des katholischen Glaubens in der Schweiz gab der Erzbischof von Mailand, Carlo Borromeo, als er von seiner Visitationsreise im Tessin 1570 zurückkam. Er war nämlich von Papst Pius V. (1566-72) zum *Protector der katholischen Schweiz* ernannt worden. In seinem an den Papst verfassten Bericht schrieb er, dass *die Eidgenossenschaft dringend einen Nuntius und die Jesuiten zur Ausbildung junger Priester benötigte*. So entstand im Jahre 1577 in Luzern das erste Jesuitenkollegium in der Schweiz, das vom Staatsmann Ludwig Pfyffer Ninguarda tatkräftig unterstützt wurde. Im Mai 1579 ernannte Papst Gregor XIII. den Bischof von Vercelli, Giovanni Francesco Bonhomini, zum Nuntius und entsandte ihn in die Schweiz für die Zeitspanne von 1579 bis 1581.

Unterdessen suchte Chorherr Peter Schneuwly eine Unterstützung für die Erneuerung des Bildungswesens in der Stadt Freiburg im Üchtland. Im Oktober 1579 trafen Nuntius Bonhomini und Propst Schneuwly in Freiburg zusammen, um über die isolierte Lage des Kantons inmitten des reformierten Gebietes und über die daraus resultierende Gefährdung des katholischen Glaubens zu sprechen. So fing die Geschichte der Jesuiten in der Schweiz – und für uns wesentlich – im Kanton Freiburg an. Sie dauerte vorläufig nur bis 1773, als der Orden hierzulande zur *Persona non grata* erklärt wurde. Nach seiner erneuten Zulassung im 19. Jh. nahmen die Jesuiten die Arbeit in ihren Schweizer Kollegien wieder auf: In Sitten und Brig 1814, **Freiburg i.Ü. 1818** und Schwyz 1836. Allerdings musste der Orden nach dem Sonderbundskrieg 1847 die Schweiz endgültig verlassen.

Maria Janke

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Nach Sommerferien und Schulanfang hat nun der Herbst Einzug gehalten, der Alltag findet wieder statt.

Wer daraus für kurze Zeit nochmals in den Sommer eintauchen möchte, kann das im südeingli- schen Dartmoor im Roman «Die Wärme eines Sommers» von *Marcia Willet*. Die Geschichten der «Inselgäste» (neu im letzten Jahr) finden ihre Fortsetzung in «Die letzte Fähre» und «Abschied von der Insel» der Holländerin *Vonne Van der Meer*.

Erlebnisse aus dem Lauf der Geschichte bieten neue Bücher mit Schicksalen zur Zeitgeschichte: In die Patriziergesellschaft im alten Bern des 18. Jahrhunderts gelangen wir in «Tells Tochter: Julie Bondeli und die Zeit der Freiheit» dem neuen Roman von *Evelyne Hasler*. Aus seiner Dienstzeit im ersten Weltkrieg berichtet der Dichter *Joachim Ringelnatz* in «Als Mariner im Krieg». Ein eindrückliches Dokument aus der Endzeit des zweiten Weltkrieges erscheint erst jetzt auf deutsch: «Eine Frau in Berlin: Tagebuchaufzeichnungen vom 20. April bis 22. Juni 1945» *Anonyma*. Aus begreiflichen Gründen will die Autorin dieser täglichen Aufzeichnungen unbekannt bleiben. Ins 21. Jahrhundert nach Afghanistan führt uns «Samira und Samir» von *Siba Shakib*, Geschichte eines Mädchens, das ein Junge sein sollte und als solcher erzogen wird, bis aus diesem Rollenspiel Ernst wird, eine Liebesgeschichte, die uns die Unfreiheit der afghanischen Frauen nachempfinden lässt. Quer durch die Schweizer Geschichte führt uns *Alex Capus* in seinem neuesten Buch «13 wahre Geschichten», historische Miniaturen, zum Beispiel jene des Uhrmachers Chevrolet, Gründer der bekannten Automarke, der zuletzt

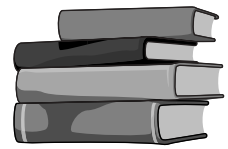
verarmt als Mechaniker in seinem Werk arbeiten musste.

Bleiben wir gleich bei Neuer- scheinungen von Schweizer Auto- ren. «Die Torte: und andere Erzählungen» von *Franz Hohler* verspricht Nachdenkliches und Heiteres. Nach seinem Erstling «Fünfundreissig» (neu 2003) liefert uns *Rolf Dobelli* in «Und was machen Sie beruflich?» wieder Unterhaltung auf hohem Niveau zum Thema Mann, arbeitslos, Neuorien- tierung. Ebenfalls um Männer geht es in «Am Hang» von *Markus Werner*. Um eine Frau mit Ambitionen auf das höchste Amt der Stadt dreht sich der Politthriller «Die Konkurrentin» von *Hans Werner Kettenbach*.

Hier noch einige neue Sach- bücher: Psychologisches in «Das Geheimnis kluger Entscheidungen: von somatischen Markern, Bauchgefühl und Überzeugungs- kraft» (159), Kirchlich-Menschliches in «Gottes heimliche Kinder: Töchter und Söhne von Priestern erzählen ihr Schicksal» (28) und die Gesundheitsratgeber «Gut zu Fuss ein Leben lang» und «Hilfe für das Kniegelenk: Selbsthilfe, Medikamente, Behandlungen, Operationen bei Abnützungen oder Verletzungen» (616).

Zum Schluss machen wir Sie aufmerksam auf einige Buchtitel von *Peter Angst*: «Glück zu zweit – auf Zeit: verhandelnde Paare lieben länger»; «Ehen zerbrechen leise: ein Frühwarnsystem für Paare» (173); «Verwöhnte Kinder fallen nicht vom Himmel» (37) und «Nein, diesen Kuchen ess ich nicht: ein Erziehungsroman». Im Rahmen einer Veranstaltung des Vereins «Schule und Elternhaus» ist der Autor am **Dienstag, 28. September, um 19.30 in der Deutschen Bibliothek für eine Lesung.**

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Nous avons le plaisir de vous retrouver après cette longue pause estivale et de vous proposer les lectures suivantes:

Là où se trouvait la mer, de *Rick Bass*. Dans le nord-ouest du Montana, une petite communauté se trouve perturbée par les agissements d'un prospecteur de pétrole qui veut absolument découvrir un gisement, au mépris du respect de l'environnement et de la nature. Un très beau roman, où l'aventure n'est pas un vain mot.

Un matin je suis partie, de *Alice Steinbach*. Une vie bien organisée, qui allie bien famille et travail, et qui apporte un sentiment de bien-être et de sécurité, n'empêche pourtant pas notre héroïne de céder à son envie de partir en voyage. Son périple la conduit de Paris à Londres en passant par Milan. Elle accomplit un voyage inoubliable qui lui permet de découvrir d'autres facettes de sa personnalité.

Lîle panorama, de *Ranpo Edogawa*. Dix ans après avoir terminé ses études, *Hitomi Hirotsuke* n'avait toujours pas trouvé d'emploi. Il se contentait de rêvasser en solitaire et ses rêveries étaient peuplées de projets ambitieux et chimériques qui lui faisaient perdre le sens des réalités. Un jour, il apprit la mort d'un ancien camarade d'université, à qui il ressemblait comme un frère jumeau, et il se mit à ourdir une machination incroya-

ble afin de prendre sa place. Un petit roman japonais mi-policier, mi-fantastique.

Le chant de la mer, de *Norman Lewis*. L'histoire se déroule dans un petit port catalan où règne une ambiance et un labeur dignes de l'âge d'Homère. Mais bien sûr tout va changer lorsque le tourisme va débarquer.

Le bibliothécaire, de *Jean Romain*. Ce roman d'érudition narre l'aventure prométhéenne du cartographe *Eratosthène* qui, en tant que bibliothécaire du Musée d'Alexandrie, rêve de mesurer exactement la circonférence de la terre. Comment va-t-il s'y prendre?

Un millionnaire innocent, de *Stephen Vizinczey*. Ce roman narre l'aventure utopique d'un jeune héros à la recherche d'un fabuleux trésor enfoui sous la mer des Caraïbes. On compare parfois cet auteur à *Stendhal* et à *Balzac*.

Chamelle, de *Marc Durin-Valois*. Pour fuir la sécheresse, il faut quitter le village et prendre la bonne route, dans l'espoir de trouver de l'eau. C'est le récit d'une longue errance dans le désert et ses confrontations avec une nature implacable, face à la cruauté des hommes.

Le voyage vertical, d'*Enrique Vila-Matas*. Voici les pérégrinations d'un sexagénaire catalan qui, après avoir été expulsé de son domicile conjugal par son épouse le lendemain de leur cinquante ans de mariage, se retrouve enfin seul et face à lui-même.

Deutsche Bibliothek Freiburg
Spitalgasse 2, 1700 Freiburg
Tel. 026 322 47 22

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,
Freitag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Bibliothèque
de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2, entrée C.

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 14 h à 18 h
mercredi, de 10 h à 20 h
samedi, de 10 h à 12 h.

M É M E N T O

CONCERTS

- Octuor Contretemps (Fribourg) et Vokalquartett Cantosphère (Frankfurt), a cappella

sa 2 octobre, église Sainte-Thérèse, 20 h 15.

- Orgue: Kristiaan Seynhave (Bruxelles)

œuvres de Franck, Vierne et Widor; le public voit l'organiste jouer; ve 8 octobre, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.

- Annie Cordy et ses musiciens
- je 21 octobre, 20 h, Uni Miséricorde, aula Magna.

- L'Orchestre des Jeunes de Fribourg dir.: Th. Kapsopoulos; œuvres de Bach, Bruckner et Martin; soliste: Esther Hoppe, violon; di 24 octobre, 17 h, Uni Miséricorde, aula Magna.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- Ionana Lupascu, piano œuvres de Beethoven, Chopin, Mendelssohn; ve 1^{er} octobre, 12 h 15.
- Brigitta Greeff von Greyerz, violon, et Erwin Möckli, piano œuvres de Vitali, Mozart, Beethoven; ve 1^{er} octobre, 19 h 30.
- Policarpa: le silence de ceux qui hurlent soirée lecture et musique; avec Claude Maier, écrivain, et Dominique Schweizer, pianiste; ma 5 octobre, 20 h.
- Sergueï Tchoumakov, accordéon musique classique et traditionnelle russe; ve 8 octobre, 12 h 15.
- Marcia Dipold, piano le cycle brésilien de Villa-Lobos; ve 15 octobre, 12 h 15.
- Trio Ebène, musique de chambre Giancarlo Gerosa, Frédéric Rapin et Aurèle Volet; œuvres de Nelhybel, Czerveny, Vogel; sa 16 octobre, 20 h 15.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- Nagasvaram World/Inde; sa 2 octobre, 21 h.
- Vijayalakshmi World/Inde; di 3 octobre, 20 h.

- Triade tango-classique; sa 9 octobre, 21 h.
- Quintetto Gaggioli jazz; me 13 octobre, 20 h 30.
- Zorg en trio song writer; ve 15 octobre, 21 h.
- Hotsound - Boat trip dj-reggae; sa 16 octobre, 21 h.

FRI-SON

Fonderie 13

- Planet Mu: Venetian Snares/ Datach'i/Hellfish/Julian Fane ve 8 octobre, 22 h.
- Pop: Mocky (CAN) sa 9 octobre, 21 h.
- Trash metal: Destruction (D) ve 15 octobre, 22 h.
- Rock: Fugo (CH)/Ventura (CH) ve 22 octobre, 21 h.
- Pop: Shannon Wright Cyann & Ben; di 24 octobre, 20 h.
- K.O. Roke: Rolling Disco ma 26 octobre, 20 h.

LE NOUVEAU MONDE

à l'Espace Moncor

- I Skarbonari et Def's Tonsystem fête d'ouverture; ve 1^{er} octobre, 21 h.
- Brunch familial: Kunos Circus Theater di 3 octobre, 11 h 30.
- Izul/Under Yellow rock; ve 8 octobre, 21 h.
- Muriel Dubuis/Tasteless/Beautiful Leopard hommage à Jeff Buckley; ve 15 octobre, 21 h.
- Mémoire à venir théâtre par l'Aire du théâtre; sa 16 octobre, 20 h 30.
- Trilok Gurtu Tabla et Sitar; ve 22 octobre, 21 h.
- Kiju/Px-Pain/Minkus/Model 101 Metal Act XIII, sa 23 octobre, 21 h.

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python
(026 347 10 78)

- Méditation à la manière ZEN avec l'abbé A. Aebischer; tous les lu 19 h 45 - 21 h 15, me 12 h - 13 h 30,

18 h - 19 h 30, ve 18 h - 19 h.
Rens.: 026 322 13 30.

- Qi Gong, harmonisation de l'énergie vitale avec Beate Wolff; chaque jeudi, 18 h.
- Sinnvolles Gehirn Training (SVGT) mit Isabelle Fleischmann; jed. Freitag. Tel.: 026 466 59 05.

- Méditation selon Antony de Mello avec Erwin Ingold; je 7 et 21 octobre, 20 h 15.

- «Vous parler de la mort» dialogue face à la réalité de la mort; avec Bernard Crettaz et Michel Salamard; je 7 octobre, 20 h 15.

- Iconographie stage d'automne. Initiation à la peinture; chaque participant réalisera une icône avec l'aide d'Agnès Glichitch, peintre iconographe de Paris; du 16 au 24 octobre (excepté le me 20), de 9 h 30 à 16 h 30.

- Exemples musicaux évidence de génie musical chez Desprez, Monteverdi, Purcell; par Jean-Michel Hayoz; lu 18 octobre, 14 h 30.

- Nativité avec Roland Bugnon; me 27 octobre, 14 h 30.

THÉÂTRE / THEATER

- Impromptu, von Eugène Ionesco Fr 1. Oktober, 20 h, Uni Miséricorde, aula Magna.
- Jeune public: La forêt aux 1000 visages pour tous publics; dès 4 ans; présenté par la compagnie de Brik et de Brok; di 3 octobre, 14 h 30 et 17 h.
- Egmont, von J.W. von Goethe Trauerspiel; Di 12. Oktober, 20 h, Uni Miséricorde, aula Magna.
- One-Man-Show: Mouss Diouf, dans «Avant quand j'étais noir» di 17 octobre, 18 h, Uni Miséricorde, aula Magna.

THÉÂTRE DES OSSES

Rue Jean-Prouvé 2, Givisiez

- Mondicompatible avec Anne Jenny; mise en scène: Gisèle Sallin; du 30 septembre au

10 octobre, 19 h (jeudi), 20 h (vendredi et samedi), 17 h (dimanche).

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

- Poesie und Piano mit den Hohen Stirnen: Teilwahrheiten mit Pedro Lorenz und Patrick Neuhaus; Do 7. Oktober, 20 h 15.
- Familienprogramm: De Lorenz Pauli verzellt So 10. Oktober, 11 h und 14 h 30.

FORUM FRIBOURG

- Foire de Fribourg du 1^{er} au 10 octobre.
- Mister Spitch, théâtre de marionnettes pour adultes pendant la Foire de Fribourg, du 1^{er} au 9 octobre, 16 h (sa 16 h et 18 h, di 14 h et 16 h).
- Animation pour les enfants: Espace Junior du 20 octobre au 29 mars.
- 12^e Retro-Technica Suisse bourse pour matériel technique de collection, d'occasion et de liquidation; sa 23 et di 24 octobre.

CONFÉRENCES

- Tour du monde, tour de la vie par Bertrand Piccard; je 7 octobre, 20 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- Découverte de 6 à 7: «Johann Achert: Sainte Famille, vers 1690» par Ivan Andrey; ma 12 octobre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire (MAHF) (r. de Morat 12).
- Connaissance du monde: Portugal avec Olivier Berthelot; me 13 (20 h) et je 14 octobre (16 h et 20 h), aula du CO de Jolimont.
- Dimanche en famille: «Nouvel espace Images et emblèmes d'une Ville-Etat» par Verena Villiger; di 17 octobre, 11 h, Musée d'art et d'histoire (MAHF) (r. de Morat 12).

M É M E N T O

EXPOSITIONS

- Dessins et peintures: Souvenirs de nos racines par Evelyne Le Khanh Nguyen et les élèves de l'Ecole de langue vietnamienne de Fribourg; jusqu'au 30 septembre, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- Habiter la lecture jusqu'au 30 septembre, Kaléidoscope EEF (bd de Pérolles 25).
- Fragments d'un discours social Photographes du XX^e siècle: esthétique et politique; jusqu'au 11 octobre, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).
- La tête des nôtres: le portrait fribourgeois au XX^e siècle jusqu'au 9 janvier 2005, Musée d'art et d'histoire (MAHF) (r. de Morat 12).
- Jean Tinguely & Jo Siffert – Témoignage d'une amitié jusqu'au 28 février 2005, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).
- Pascal Besson, peinture – Franco Franchi, sculpture du 2 octobre au 7 novembre, Galerie de la Cathédrale (pl. Saint-Nicolas).
- Art contemporain: Mathéma-



Pascal Besson – Ode à la vigne endormie.

tiques/Random Rampling du 2 octobre au 19 décembre, Fri-Art, centre d'art contemporain (Petites-Rames 22).

- Roger Meuwly, peintures acryliques du 11 au 23 octobre, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- Champignons du 16 octobre au 9 janvier 2005, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

DIVERS

- Parcours ludique: Créatures fantastiques jusqu'au 31 octobre, ouvert le samedi de 19 h à 23 h et le dimanche de 14 h à 18 h, Vieille-Ville.
- Plaisir de peindre peinture d'expression avec Anne-Elisabeth Cattaneo; journée portes ouvertes; sa 2 octobre, 10 h – 16 h, rte Athénaïs-Clément 7, tél. 026 481 60 67.
- Marché aux puces sa 2 octobre, de 6 h à 15 h, place du Petit-Saint-Jean.
- On en parle groupe d'échange pour les personnes touchées par le cancer de la prostate et leurs proches; chaque 1^{er} mardi du mois, 19 h; Centre d'intégration socioprofessionnelle (CIS) (rte des Daillettes 1).
- Visite guidée: Naître vers 1900 en compagnie de Marguerite Aebischer, sage-femme fribourgeoise de 1900; sa 16 octobre, 16 h, point de départ: Collège Saint-Michel, devant l'église.
- Voyage, lectures par Amalita Hess et Claude Luzior, ma 19 octobre, 18 h 30, Bibliothèque cantonale et universitaire, salle de la Rotonde (r. Joseph-Piller 2).
- Contes pour enfants dès 4 ans, ve 29 octobre, 16 h 15, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).

SPORTS

- Hockey sur glace
 - Fribourg-Gottéron – HC Davos, ve 1^{er} octobre
 - Fribourg-Gottéron – HC Lugano, ve 8 octobre
 - Fribourg-Gottéron – ZSC Lions, sa 16 octobre
 - Fribourg-Gottéron – SC Bern, sa 23 octobre, 19 h 45, patinoire Saint-Léonard.
- 71^e Course commémorative Morat-Fribourg course pédestre pour coureurs d'élite nationale et internationale et pour coureurs populaires; di 3 octobre, matinée.
- Initiation au curling, Curling-Club Fribourg-Düdingen dès le 3 octobre, chaque dimanche dès 8 h 15, patinoire de Guin, tél. 026 436 14 56.
- Basket féminin
 - Elfic Fribourg – BBC Troistorrents, sa 2 octobre, 17 h 30, halle de Sainte-Croix
 - Elfic Fribourg – Espérance Pully, sa 16 octobre, 17 h 30, halle de Sainte-Croix.
- Basketball
 - Fribourg Olympic – Boncourt, sa 9 octobre, 17 h 30, halle de Sainte-Croix
 - Fribourg Olympic – Pully, sa 23 octobre, 17 h 30, halle de Sainte-Croix.

**Cancer assistance
0800 55 42 48
(appel gratuit)**

le lundi, le mardi et
le mercredi de 10 h à 18 h
le jeudi et le vendredi
de 14 h à 18 h

Bourse aux vêtements

Les bourses aux vêtements acceptent et vendent tous les *articles de sport d'hiver* pour grands et petits (skis et souliers de ski, snowboards, patins, etc.), *jouets de toutes sortes*, livres, habits et *souliers d'hiver* pour enfants (jusqu'à 16 ans), tout pour le bébé (buggys, sièges de voiture, poussettes récentes, tables à langer, etc.). Les vêtements de bébés jusqu'à 2 ans seront limités à 30 articles par personne. Une bourse aura lieu prochainement:

À LA SALLE PAROISSIALE DE SAINTE-THERÈSE

Réception:

lundi 11 octobre 2004
de 12 h à 19 h

Vente:

mardi 12 octobre 2004
de 13 h à 19 h

Restitution:

mercredi 13 octobre 2004
de 9 h à 11 h

10 % du prix de vente sera retenu sur chaque article pour couvrir les frais d'organisation. *Renseignements uniquement au tél. 026 475 21 16 ou 026 475 20 40 ou 026 475 20 16.*

Attention! Pour les habits, seuls 30 articles jusqu'à la taille 164 par personne sont acceptés. Renseignements: 026 481 57 84

Les articles doivent être propres, non démodés, en bon état et munis (*pièce par pièce*) d'une étiquette en carton indiquant l'objet, la couleur, la taille et le prix (pas d'étiquettes collantes, ni d'épingles ou d'agrafes). Les articles ne correspondant pas à ces critères seront refusés. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Tel.  143

La Main Tendue
Die Dargebotene Hand
Telefono Amico
Fribourg Freiburg